

Danseuse interprète pendant sept ans au sein du *Centre National Chorégraphique de Rennes et de Bretagne* sous la direction artistique de Gigi Caciuleanu et primée au festival de Bagnolet en 1992 pour son rôle dans « *Journal d'un disparu* » de Santiago Sempéré, **Florence Tissier-Baule** fonde la Compagnie « *Contretemps* » en 1994 avec Dominique Le Marrec et Grégoire Heitzmann. Elle cosignera consécutivement, dans ce cadre, « *Variations tripolaires* », « *Choréathlon* », « *Ipsèle* » et « *Histoires de voir* » avant de se tourner vers l'enseignement et d'intégrer le Conservatoire de Rennes à l'automne 1997. *Titulaire du DE et du CA en danse contemporaine*, Florence Tissier-Baule est intervenue également régulièrement au CEFEDM Bretagne/Pays de Loire depuis sa création, tant dans la formation technique des danseurs qu'en qualité de tutrice des prétendants au DE.

S'étant toujours intéressée, parallèlement, au domaine musical (notamment au piano auquel elle s'initia dans son enfance), elle fut très souvent amenée, durant sa carrière, à travailler avec des instrumentistes (solistes, petites formations et formations orchestrales).

Depuis 1997, elle multiplie les partenariats avec les musiciens du Conservatoire de Rennes, tant au travers de reprises de répertoire qu'autour de créations musicales et chorégraphiques, et prend une part importante dans la formation des accompagnateurs danse. Particulièrement engagée, au début des années 2000, dans une collaboration avec Olivier Fiard (ex-professeur du département de percussions) sur des œuvres de Steve Reich et de Xenakis lui permettant de *mettre en scène musiciens et danseurs sur un même plateau*, elle est également amenée à travailler avec d'autres familles instrumentales (claviers, vents, cordes, cuivres et musiques actuelles).

Sensible aux problématiques corporelles des musiciens et soucieuse de développer, avec eux, une nouvelle manière d'appréhender l'espace scénique, elle accepte, sur la proposition de Benoît Baumgartner, de rejoindre en 2012 la formation au DNSPM du Pont supérieur Bretagne/Pays de Loire.